

POUR UNE
« PRISE DE
CONFIANCE »

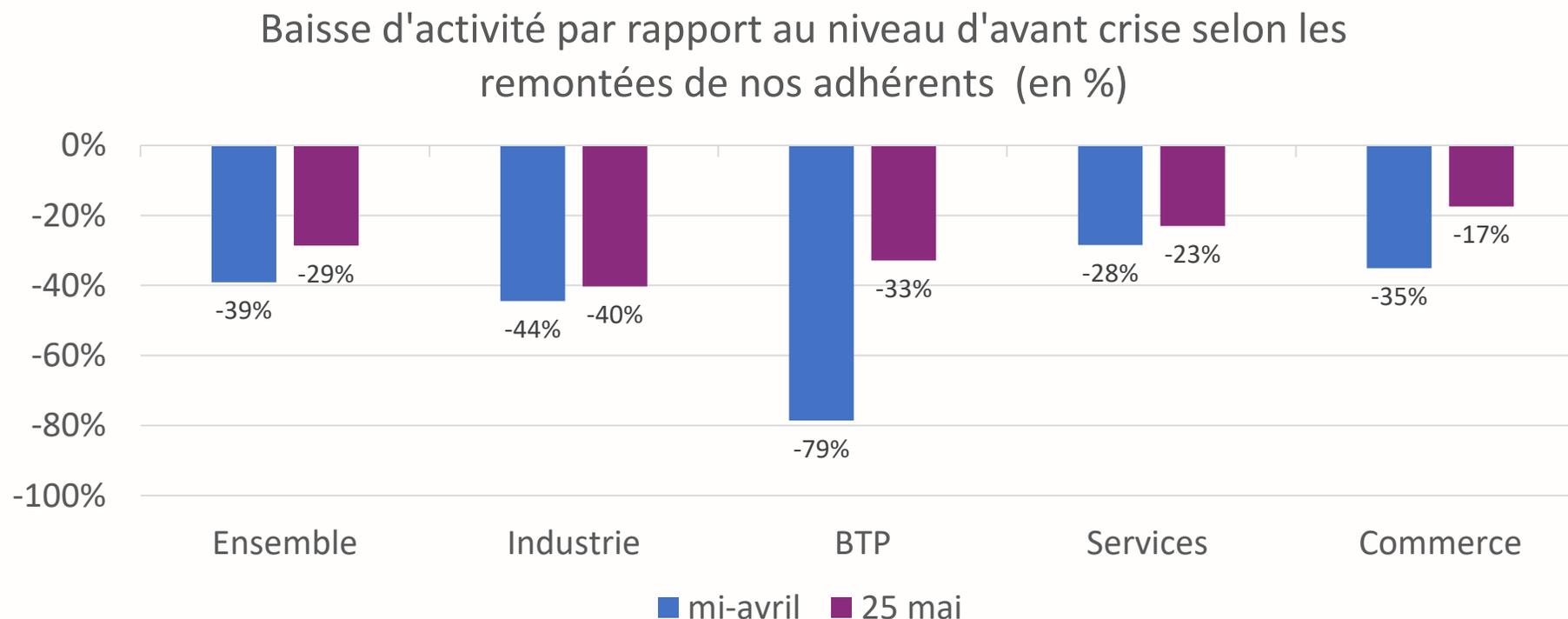
PROPOSITIONS DU MEDEF
POUR UNE RELANCE DURABLE

CONFÉRENCE DE PRESSE JEUDI 28 MAI 2020



LES REMONTÉES DE TERRAIN FONT APPARAÎTRE UNE REPRISE PARTIELLE ET INÉGALE...

- | Selon les fédérations professionnelles du MEDEF, le taux d'activité dans les secteurs marchands se situe aujourd'hui à 71%, contre 61% au plus fort du confinement

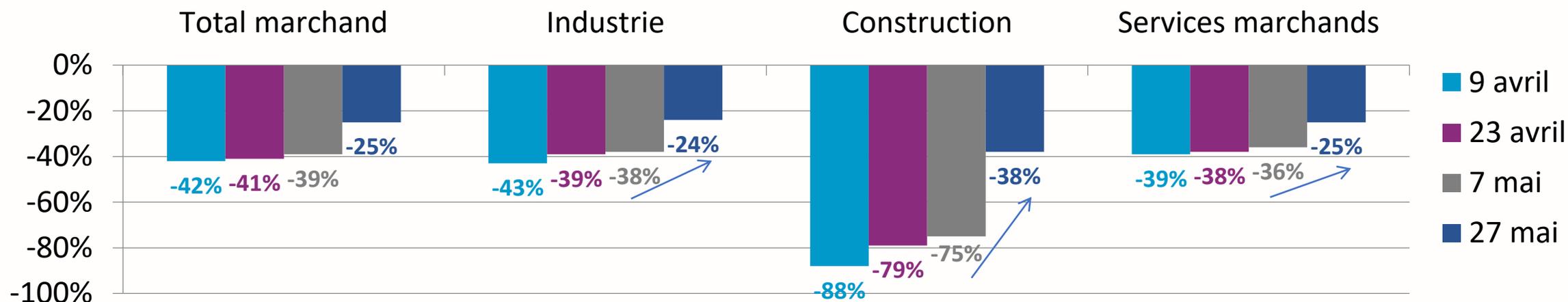


Indicateur calculé sur la base des remontées des fédérations professionnelles du MEDEF interrogées sur le niveau d'activité dans leur secteur

...CE QUE CONFIRME L'INSEE DANS SON ENQUÊTE PUBLIÉE HIER

- Selon l'enquête de l'INSEE publiée le 27 mai, le taux d'activité dans les secteurs marchands se situe désormais à **75% contre 61% début mai**

Estimations de la perte d'activité* par rapport à une situation normale par l'INSEE (%)



*calculée sur la valeur ajoutée

- La reprise plus faible dans les services, où l'activité reste à -90 % dans l'hôtellerie-restauration, à -40 % dans les transports et à -27 % dans le commerce
- La consommation reste à -6% par rapport à la normale, malgré des achats de rattrapage
- La baisse du PIB est attendue à -20 % au 2^{ème} trimestre, après -5,8 % au 1^{er} trimestre

LA SITUATION MACRO-ÉCONOMIQUE EST PLUS DÉGRADÉE EN FRANCE QUE DANS LA MOYENNE DE L'UE

Economie : une situation plus durablement dégradée en France qu'ailleurs

- PIB France estimé en 2020 : -8,2 % contre -7,4 % pour l'UE et -6,5 % pour l'Allemagne
- PIB Monde hors UE : -3% en 2020, +5 % en 2021

Entreprises : des marges et des bilans fortement détériorés

- Choc de demande plus fort en France : -9 % de consommation et -12 % d'exportations (resp. -7 % et -13 % pour l'UE)
- Hausse de la dette des entreprises : +150 Mds€ (soit +10 %) → Ratio dette / EBE : 4,3 en 2019, 7 en 2020, 5,2 en 2021
- Baisse du taux de marge : baisse de 32 % à 25 % en 2020, puis remontée à 30 % en 2021 (= point bas de 2013)
- Chute des dépenses d'investissements : entre -15 % et -25 %

Ménages : plus d'épargne, mais une hausse du chômage et des pertes de revenus

- Hausse du chômage plus forte en France : hausse de 8,5% actuellement à 10,1 en 2021 (hausse de 6,7% à 9% pour l'UE)
- Baisse du pouvoir d'achat : baisse de -1 à -2 %
- Hausse du taux d'épargne : à 22 % sur l'année (contre 15 % en temps normal)

Etat : creusement du déficit et de la dette, un poids alourdi sur l'économie

- Hausse des dépenses publiques, passant de 55 % en 2019 à 62 % en 2020 (de 46,7 à 54,7 % pour l'UE)
- Creusement du déficit plus fort en France, passant de -3 % PIB à -9,9 % (de -0,6 % à -8,3 % pour l'UE)
- Hausse de la dette publique, passant de 98,1% à 116,5 % du PIB (de 79,4% à 95,1 % pour l'UE)

LES FRANÇAIS REDOUTENT LA CRISE ÉCONOMIQUE MAIS FONT CONFIANCE AUX ENTREPRISES

	Ensemble des Français
Selon vous, quelle est aujourd'hui la plus grande menace pour la France ?	58% La crise économique 42% L'épidémie
Personnellement, qu'est-ce que vous craignez le plus... ?	53% Être infecté 47% Les conséquences de la crise éco
En qui faites-vous confiance pour faire face à la crise économique et ses conséquences ?	75% aux collectivités territoriales 71% à la sécurité sociale 66% aux entreprises 40% à l'Europe 35% au Gouvernement

IFOP NoCom Baromètre des deux crises – 10 mai

LES SALARIES ONT APPROUVÉ L'ACTION DES ENTREPRISES POUR PRÉPARER LE DÉCONFINEMENT

	Salariés
Mesures mises en place par les entreprises pendant le confinement	76% d'approbation
Confiance à l'égard des employeurs pour limiter les risques sanitaires	77% de confiance
La reprise	71% ont envie de reprendre 78% enthousiastes à l'idée de retrouver leurs collègues 62% motivés pour rattraper le temps perdu

	Salariés	Chefs d'entreprise
Inquiétude pour l'avenir	50% inquiets pour le maintien de son emploi 55% pour le maintien de sa rémunération	55% inquiets pour la pérennité de leur activité

LES LEVIERS DE LA CONFIANCE

Pour retrouver une économie solide, libre et responsable

Pour redémarrer le moteur de l'économie de marché

Il faut une prise de confiance

Confiance de l'État dans les entreprises et leurs salariés

Confiance des Français dans les acteurs de la relance

Confiance dans l'Europe

RECONSTRUIRE - REFONDER - PROTÉGER

1. RECONSTRUIRE
2. REFONDER
3. PROTÉGER

1. RECONSTRUIRE

Parce que le pays s'est appauvri (probablement -10% de PIB en 2020) en raison d'une crise sanitaire exogène et d'une décision inédite de ralentir l'économie...

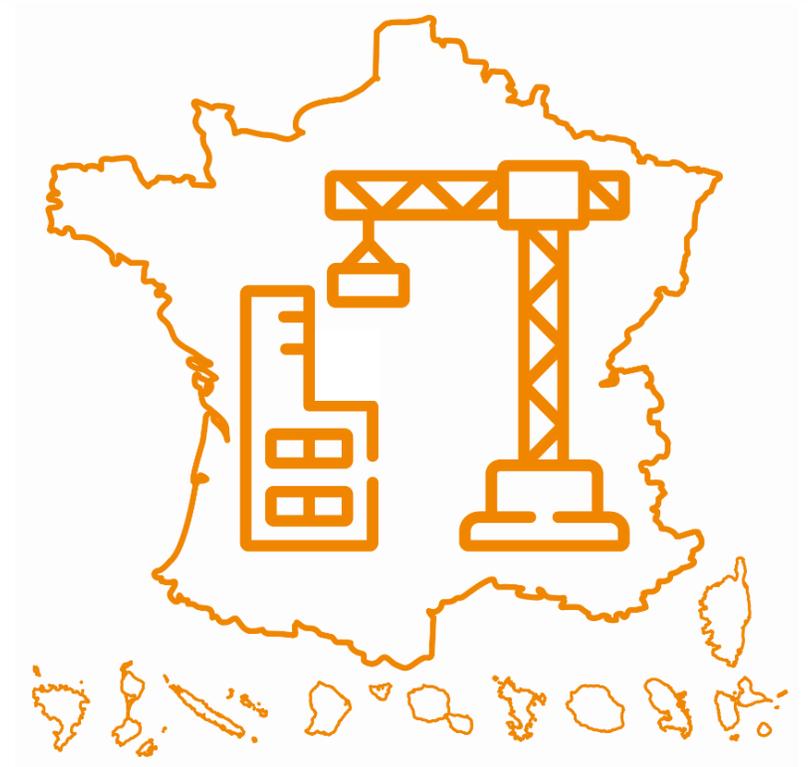
...et parce que la France s'est arrêtée plus vite et plus fort que ses voisins...

la reconstruction doit être forte et séquencée.

D'abord en relançant la consommation, notamment en incitant les Français à utiliser leur épargne constituée pendant la crise. Le redémarrage par la demande des consommateurs doit être la première pierre de la reconstruction.

Ensuite, en consolidant la trésorerie et les fonds propres des entreprises, durement affectés par l'arrêt de l'économie.

Enfin, cette reconstruction doit être coordonnée au niveau européen, à la fois dans ses principes et dans son calendrier.



UNE URGENCE : REDÉMARRER NOTRE ÉCONOMIE...

I En soutenant la consommation des ménages et en faisant mieux circuler l'argent

- Favoriser la consommation locale (attribution de chèques-vacances, titres restaurants, abondés par l'Etat)
- Stimuler l'achat écologique en attribuant des éco-chèques aux ménages
- Défisicaliser le déblocaae anticipé de la participation et de l'intéressement
- Exonérer les dons d'argent familiaux (avec plafond) effectués dans les 12 mois (25 mds€ après 2005)
- Mettre en œuvre rapidement le plan de relance Automobile du gouvernement

I En soutenant la trésorerie des entreprises

- Rembourser par anticipation en 2020 les crédits d'impôt antérieurs (CIR, CICE)
- Rembourser dès 2020, les créances de report en arrière des déficits 2016 à 2019
- Permettre le report des échéances fiscales et sociales du mois de juin 2020
- Contractualiser un étalement des remboursements des charges reportées (36 mois selon le gouvernement)

... POUR ENSUITE RECONSTRUIRE PAR UNE POLITIQUE DE L'OFFRE

I Renforcer les fonds propres des entreprises mises en difficulté par la crise

- Hausse des fonds propres par annulation de tout ou partie des charges fiscales ou sociales reportées
- Les PGE devront être remboursés mais une partie devra être substituée par des quasi-fonds propres pour les entreprises dont la capacité d'autofinancement serait insuffisante (obligations de longue durée, financés par des fonds ou par appel à l'épargne)
- Pouvoir remonter sur trois ans en arrière les déficits 2020 et 2021, et en prévoir le remboursement immédiat

I Améliorer l'attractivité et la compétitivité

- Mise en œuvre d'une baisse rapide des impôts de production dans un « pacte productif » (avec une forme de compensation pour les collectivités locales pour ne pas obérer l'investissement des collectivités locales)
 - D'abord la C3S (3,9 mds€ en 2019)
 - Puis baisse du plafond du taux du CET

I Mettre en place un dispositif complémentaire à l'activité partielle, permettant à l'employeur d'abaisser le niveau d'occupation des salariés, dont la perte de rémunération serait compensée :

- cela permettrait de conserver les compétences des salariés dans les entreprises et d'éviter les PSE, tout en s'adaptant à une reprise d'activité plus lente dans certains secteurs.
- Pour d'autres secteurs (commerce, services, BTP), d'autres pistes devront tenir compte de leurs spécificités.

I Rétablir des conditions fluides de circulation des personnes et des biens en Europe (saisonniers,...)

2. REFONDER

La crise a révélé un certain nombre de dysfonctionnements voire des pesanteurs. Nous devons en profiter pour refonder notre économie, en prenant en compte les impératifs apparus dans cette crise : transition écologique, souveraineté, transition numérique...

En s'endettant massivement pour sauver l'économie, nous repoussons le fardeau financier sur la génération future : c'est une raison de plus pour reconstruire en modernisant. Nous devons transmettre un actif rénové et durable, en état de marche, en même temps qu'un passif.

Toutes les parties prenantes (gouvernement, entreprises, salariés, consommateurs, jeunes générations et associations) doivent être mobilisées autour de cet objectif partagé. Nous devons moderniser la France et refonder notre économie et notre marché du travail, dans le cadre de l'Union Européenne, tout en privilégiant la liberté d'entreprendre.



EN FRANCE ET EN EUROPE

- | Relancer le projet de loi « Décentralisation, Déconcentration, Différenciation » pour faire progresser la décentralisation et la déconcentration, par la simplification et une meilleure spécialisation des acteurs publics
- | Développer les infrastructures et relancer l'investissement dans les collectivités locales
 - Finaliser le déploiement en urgence du réseau fibré
 - Relancer le processus d'attribution des fréquences 5G en tenant compte des capacités d'investissement des acteurs
- | Accélérer la digitalisation des services publics dans certains secteurs où le télétravail est possible (exemples : instruction des permis de construire, marchés publics, ...)
- | Faire en sorte que le droit communautaire s'applique partout en Europe pour une concurrence loyale (exemple : résorber des pratiques différentes de dédouanement)
- | S'assurer que les financements européens pour soutenir l'innovation couvrent l'ensemble de la chaîne de l'innovation jusqu'au développement sur le marché
- | Faire aboutir la création du brevet unitaire et la juridiction unifiée des brevets
- | Renforcer les exigences sanitaires et environnementales dans les traités de libre-échange

LES ENTREPRISES

- | Mobiliser les financements européens sur les secteurs stratégiques :
 - aéronautique, mobilité décarbonée, santé-pharma, agro-alimentaire, numérique, ...
- | Amplifier l'innovation dans les PME, en augmentant le Crédit Impôt Innovation
- | Accompagner la transition écologique et énergétique de l'économie
 - Grâce notamment à une réglementation stable et prévisible (exemple : en matière d'efficacité énergétique, d'économie circulaire, ...)
- | Intensifier la transformation numérique et réfléchir à la robotisation dans les entreprises
 - En lançant un programme « 1 consultant numérique pour les PME »
- | Faire aboutir la refonte de la « fiscalité numérique » et de taux d'IS minimum dans le cadre de la discussion OCDE
- | Favoriser le partage de la valeur : boîte à outils comprenant la prime d'intéressement défiscalisée, intéressement et participation, et actionnariat salarié
- | Amplifier la démarche RSE en déployant la loi Pacte (intérêt social élargi, raison d'être, société à mission)

LE TRAVAIL : UN PLAN MASSIF POUR LES JEUNES

- Soutenir l'emploi des jeunes en facilitant l'accès au 1^{er} emploi
 - Exonération de 12 mois charges sociales pour le premier CDI
- Soutenir l'apprentissage :
 - 10 000 € par apprenti ou contrat professionnel : pour toute entreprise, tout diplôme, l'année du recrutement et en versements échelonnés

LE TRAVAIL : DE NOUVELLES FORMES D'ORGANISATION

- Tirer les enseignements de la période de confinement pour réfléchir aux nouvelles formes de travail et attentes managériales (notamment à travers le télétravail, ...)
 - Diagnostic partagé sur le télétravail avec les partenaires sociaux
 - Faciliter toutes les formes de télétravail
 - Lancement du diagnostic paritaire le 5 juin
- Reconsidérer l'organisation du travail :
 - Prêt de main d'œuvre, réflexion sur les horaires de travail, le travail dominical, ...

3. PROTÉGER

Les Français ont exprimé un besoin accru de protection face aux risques (sanitaires, économiques) et plus globalement face à l'incertitude. La crise a permis de faire prendre conscience de notre vulnérabilité.

C'est pour cela que la transition écologique et énergétique est apparue comme une exigence à laquelle il faut répondre d'urgence, afin de préserver l'environnement et la planète.

C'est pour cela que notre modèle de protection sociale est apparu comme un « *airbag* » qu'il faut désormais regonfler, afin de mieux protéger les entreprises et leurs salariés des aléas et des transitions.



NOTRE PLANÈTE

I Faire de l'Europe le *leader mondial de la décarbonation* :

- En fléchant le plan de relance européen vers l'ambition du Green Deal
- En mettant en place **la taxe carbone aux frontières**
- En harmonisant d'urgence la fiscalité énergie climat au sein de l'Europe

I Mettre en place un Plan Marshall de la transition écologique des PME : formation des chefs d'entreprise, financement des investissements par un « PGE vert », audit et contrat de progrès, crédit d'impôt transition écologique

I Mettre en place un plan ambitieux pour soutenir les innovations technologiques qui permettent d'accélérer la transition : ex-véhicules à hydrogène, avions électriques...

I Soutenir la rénovation énergétique des bâtiments (logement, bureaux, industrie) :

- Habitats les plus énergivores (classes F et G), par exemple en renforçant le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) (majoration de l'aide au remplacement des fenêtres à simple vitrage, prorogation du dispositif jusqu'à fin 2021)
- Bâtiments publics (écoles, collèges, lycées, universités, hôpitaux)

I Lancer un plan de mobilité propre pour le transport de marchandises et de voyageurs

NOTRE SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE

- | La souveraineté doit se penser à deux niveaux : France et Europe
- | A long terme, engager une politique de relocalisation ciblée des filières stratégiques en France et en Europe, avec en priorité la santé
 - En sélectionnant les filières stratégiques à relocaliser
 - Grâce à des mesures d'attractivité et de compétitivité
 - En intégrant si possible une dimension d'aménagement du territoire
- | Création d'un fonds pour intervenir *temporairement* au capital des entreprises stratégiques en difficulté
- | Modification des règles européennes de concurrence et des aides d'Etat

LES ENTREPRISES ET LEURS SALARIÉS

- | Inviter toutes les entreprises à dresser leur cartographie des risques pour être plus résilientes en cas de crise
- | Inciter les entreprises à inclure dans les plans de formation, les enjeux de gestion de crise et de management à distance
- | Accompagner les transitions professionnelles des salariés : favoriser le passage d'un secteur d'activité à l'autre
 - Recentrage des moyens de France-Compétences sur le financement de la transition (élaboration d'un plan stratégique national et régional)
 - Le Compte Personnel de Formation doit financer prioritairement des formations attendues et utiles aux entreprises sur leur bassin d'emploi : les formations éligibles doivent renforcer l'employabilité des salariés
 - Créer un droit à tester un nouveau métier dans les entreprises
- | Réorganiser et réorienter la santé au travail vers la prévention
 - Ouverture de négociation

LA QUESTION DU FINANCEMENT

L'EFFORT CONSIDÉRABLE DES ENTREPRISES POUR FAIRE FACE À LA CRISE ET SE TRANSFORMER DOIT ÊTRE AIDÉ FISCALEMENT

Surmonter la crise et accélérer leur transformation exigera des investissements colossaux aux entreprises, déjà affaiblies par la crise. S'y ajoutent les enjeux de souveraineté et de relocalisation

→ Pour assumer ces choix, il faudra aider les entreprises :

- par des soutiens financiers (allègement des prélèvements obligatoires, crédits d'impôt, ...)
- par une fiscalité environnementale efficace et profitable à tous les territoires.

Les consommateurs et les acteurs devront aussi prendre conscience du coût des objectifs écologiques ou du « made in France » :

- Les obligations auxquelles sont soumises les fabricants et entreprises installés en France sont parmi les plus exigeantes et ont un coût, qui peut se traduire dans les prix
- Les bénéfices environnementaux associés à ces exigences pourraient être extériorisés par un affichage environnemental ou d'impact climatique, harmonisés au niveau européen.

→ Importance des indicateurs environnementaux sur les produits et services et du « signal prix »

LE REFINANCEMENT DES ÉTATS PAR UNE POLITIQUE MONÉTAIRE ACCOMMODANTE RESTE INDISPENSABLE

- | Les mesures de relance auront un coût, mais la relance contribuera à créer de la valeur et donc à augmenter l'assiette fiscale permettant de financer ces mesures (à taux de prélèvement constant)
- | A l'inverse, ne pas relancer conduirait à un PIB durablement contracté, à la perte d'assiette fiscale, au chômage et aux coûts sociaux induits : ce serait au total plus coûteux pour la collectivité
- | Les dépenses accrues des Etats et les pertes de recettes liées à la baisse de PIB vont créer des déficits budgétaires massifs et augmenter l'endettement public
 - Lois de finances rectificatives portant la dette à près de 120% du PIB
 - Transfert de 136 mds€ à la CADES, prolongée jusqu'en 2033 (+9 ans), maintien de la CRDS et de la quote-part de CSG
- | L'initiative européenne apporte une réponse de liquidité (disponibilité des fonds) et de solvabilité (mutualisation du risque, baisse du coût) mais accroîtra l'endettement public
- | Face à cet endettement croissant, la réponse ne doit être en aucun cas une augmentation des impôts (ménages ou entreprises) car l'effet récessif sera immédiat (cf. crise de 2008)

→ Les solutions les plus robustes consisteront donc

- à respecter la règle d'or (équilibre) dans les finances sociales
- à suspendre provisoirement les règles de Maastricht
- à poursuivre le refinancement par les banques centrales, en restant vigilants sur l'inflation ou la formation de bulles

LA COMMISSION PROPOSE UN PLAN DE FINANCEMENT EUROPÉEN IMPORTANT

- | **Plan Next Generation EU : 750 mds€ d'euros, annoncé hier, dont subventions (500 mds€) et prêts (250 mds€) aux Etats, et financé par des emprunts de l'Union Européenne.**
- | **La France pourrait prétendre à environ 40 mds€ de cette enveloppe, à répartir entre :**
 - | **Soutien à l'investissement public** 30 mds€ possibles pour la France
 - *Recovery and Resilience Facility (25 mds€ ou plus ?)* : elle devra soumettre à l'UE un plan national de relance et de résilience Conditions : vertes ou numériques ou résilience avant l'octroi de fonds
 - *Recovery assistance for cohesion and the territory (5 mds€ plutôt régions)* : politique de cohésion flexible, subventions pour les hôpitaux, les entreprises, les travailleurs et les jeunes via les Etats
 - | **Soutien à l'investissement privé** 8-10 mds€ possibles pour la France
 - | **Renforcement du programme InvestEU** - suite du Plan Juncker, 2 mds€ pour la France
 - Fonds temporaire dédié à la solvabilité des entreprises
 - *Strategic investment facility* nouvel outil qui soutiendra l'autonomie stratégique et renforcera les chaînes de valeur clé, comme les médicaments
 - | **Retenir les leçons de la crise** 1-2 mds€ possibles pour la France
 - Renforcement du mécanisme de protection civile et Recherche)
 - Nouveau fonds pour la santé

LES PATRONATS ALLEMAND, FRANÇAIS ET ITALIEN FORMULENT DES ATTENTES CONVERGENTES...

I Une vision partagée sur la stratégie et les mesures prioritaires de relance

Reprise de confiance afin de relancer rapidement la demande de consommation

Subvention à la consommation des ménages fragiles et pour l'achat d'équipements spécifiques
Allègement de TVA sur certains produits

Relance des investissements publics

Accroissement de la commande publique
Accélération de la modernisation des infrastructures
Soutien des transitions : climatique, digitale et de protection sociale

Soutien à l'investissement privé

Au plan fiscal : amplifier l'utilisation des pertes ; baisser la fiscalité des entreprises ; incitations fiscales à l'investissement
Soutien ciblé aux secteurs fragilisés (automobile, aéronautique, tourisme, rénovation énergétique des bâtiments)
Simplifications réglementaires et administratives
Maintien des emplois et renforcement des compétences

Relance européenne concertée et solidaire

Fonds européen de relance de taille adéquate pour financer les ambitions d'une Europe plus verte, plus inclusive et innovante et plus souveraine
Déroghations aux règles strictes de l'UE en matière d'aides d'État
« Bouclier » européen et « level playing field » pour accroître la production sur le site Europe